

ASSOCIATION HPTE TOURISME

11 rue Gaston Manent
65000 TARBES

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

Rapport de Présentation	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	6
Bilan détaillé	13
Compte de résultat détaillé	17
Liasse fiscale au réel normal	21

Rapport de Présentation

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association :

HPTE TOURISME

pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 49 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	4 345 564,31 Euros
chiffre d'affaires	458 615,57 Euros
résultat net comptable	203 151,25 Euros

Fait à LOURDES
Le 31/08/2021

Signature



Stéphanie FERRIER
Expert-comptable associée

Cabinet C.S.A. EXPERTISE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	154 401,01	145 371,94	9 029,07	9 574,57	- 546
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	201 926,45	135 073,67	66 852,78	93 680,68	- 26 828
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 524,49		1 524,49	1 524,49	
TOTAL (I)	357 851,95	280 445,61	77 406,34	104 779,74	- 27 373
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises				228,36	- 228
Avances et acomptes versés sur commandes	49,00		49,00	1 994,03	- 1 945
Clients et comptes rattachés	87 728,65	400,00	87 328,65	86 757,56	571
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	6 329,15		6 329,15		6 329
. Personnel					
. Organismes sociaux	10 743,19		10 743,19	681,19	10 062
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 207,74		16 207,74	45 268,21	- 29 060
. Autres	14 570,08		14 570,08	115 025,43	- 100 455
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	360 756,70		360 756,70	360 756,70	
Disponibilités	3 740 972,50		3 740 972,50	3 020 099,58	720 873
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	31 200,96		31 200,96	30 178,40	1 023
TOTAL (II)	4 268 557,97	400,00	4 268 157,97	3 660 989,46	607 169
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 626 409,92	280 845,61	4 345 564,31	3 765 769,20	579 795

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	76 479,37	76 479,37	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	919 954,77	919 954,77	
Report à nouveau	-92 907,83	-141 115,00	48 207
Résultat de l'exercice	203 151,25	48 207,17	154 944
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 106 677,56	903 526,31	203 151
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		42 107,56	- 42 108
Provisions pour charges	508 806,00	519 228,00	- 10 422
TOTAL (III)	508 806,00	561 335,56	- 52 530
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 843 504,86	1 515 309,27	328 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 170,25	548 504,49	47 666
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	98 452,77	82 354,87	16 098
. Organismes sociaux	138 075,59	123 313,18	14 762
. Etat, impôts sur les bénéfices	351,00	191,00	160
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 024,63	2 178,96	20 846
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 643,45	13 857,90	- 214
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 858,20	1 217,66	15 641
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance		13 980,00	- 13 980
TOTAL (IV)	2 730 080,75	2 300 907,33	429 173
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 345 564,31	3 765 769,20	579 795

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	380,00		380,00	285,00	95
Production vendue biens	-2 009,04		-2 009,04	-2 084,77	76
Production vendue services	460 244,61		460 244,61	499 433,25	- 39 189
Chiffres d'affaires Nets	458 615,57		458 615,57	497 633,48	- 39 018
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			3 060 046,63	3 015 846,00	44 201
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			10 422,00	6 187,84	4 234
Autres produits			7 479,73	3 590,92	3 889
Total des produits d'exploitation (I)			3 536 563,93	3 523 258,24	13 306
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				247,78	- 248
Variation de stock (marchandises)				12 718,38	- 6 703
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 015,29		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			2 036 994,39	2 021 710,37	15 284
Impôts, taxes et versements assimilés			92 275,20	89 572,30	2 703
Salaires et traitements			826 434,82	843 598,01	- 17 163
Charges sociales			341 566,26	340 802,74	764
Dotations aux amortissements sur immobilisations			35 707,41	39 431,99	- 3 725
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges				85 037,00	- 85 037
Autres charges			51 701,96	51 752,06	- 50
Total des charges d'exploitation (II)			3 390 695,33	3 484 870,63	- 94 175
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			145 868,60	38 387,61	107 481
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			1 464,29	797,43	667
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			1 464,29	797,43	667
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			6,63	5,17	1
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			6,63	5,17	1
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 457,66	792,26	665
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			147 326,26	39 179,87	108 146

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 473,69	248,25	14 225	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 067,50	- 11 068	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges	42 107,56		42 108	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	56 581,25	11 315,75	45 266	400,02
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	405,26	30,00	375	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		30,45	- 30	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 037,00	- 2 037	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	405,26	2 097,45	- 1 692	-80,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	56 175,99	9 218,30	46 958	509,40
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	351,00	191,00	160	83,77
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 594 609,47	3 535 371,42	59 238	1,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 391 458,22	3 487 164,25	- 95 706	-2,74
RESULTAT NET	203 151,25	48 207,17	154 944	321,41
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 345 564,25 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 203 151,25 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/08/2021 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

L'association HAUTES-PYRENEES TOURISME ENVIRONNEMENT présente deux secteurs distincts d'activités :

- un secteur d'activité associatif non fiscalisé,
- un secteur d'activité fiscalisé se soldant, pour l'exercice 2020, par un résultat comptable de 49 882E et un résultat fiscal bénéficiaire de 40 387E. Ce bénéfice vient diminuer le déficit fiscal reportable existant de 44 147E. Ce déficit reportable s'élève alors à 3 760E.

- La subvention de fonctionnement attribuée pour 2020 par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées pour 2 808 452E est enregistrée en produit en "subvention départementale" (compte 740300).

Outre la subvention de fonctionnement, le conseil général met également à disposition gratuite de l'association les locaux situés 11 rue Gaston Manent à TARBES (65000) pour une valeur de 64 872E (compte 740302).

Le conseil général met également à disposition du personnel pour une valeur de 60 471.60E (compte 740301).

Le Conseil Départemental fournit également gratuitement à l'association un parc informatique (unités centrales, 1 salle d'hébergement serveur ainsi que l'accès téléphonique, la messagerie internet intranet et la pointeuse) et les logiciels (licences windows, office et anti-virus).

Le Conseil départemental octroie également diverses subventions en nature (compte 740302 et 740301) :

- Maintenance et entretien technique des locaux : 3 986.06E
- Assurance : 130.23E
- Produits et matériels d'entretien : 10 195.55E
- Assistance et dépannage informatique et téléphonique : 1 860E
- Gestion de la mise à disposition de personnel : 1099.19E
- Passation de marchés : NEANT

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 357 852

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	180 752	8 334	34 685	154 401
Immobilisations corporelles	214 006		12 079	201 926
Immobilisations financières	1 524			1 524
TOTAL	396 282	8 334	46 764	357 852

Amortissements et provisions d'actif = 280 446

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	171 177	8 880	34 685	145 372
Immobilisations corporelles	120 325	26 828	12 079	135 074
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	291 502	35 707	46 764	280 446

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	1 134	310	824	de 2 à 3 ans
Logiciel prod	25 850	25 850	0	de 1 à 5 ans
Site internet	119 292	111 087	8 205	3 ans
Site internet prod	8 125	8 125	0	3 ans
Materiel de transport	107 633	49 434	58 199	de 4 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	19 413	18 351	1 062	de 1 à 10 ans
Autres materiels	15 810	9 636	6 175	de 3 à 10 ans
Mat de bureau et informatique prod	3 149	2 695	454	de 1 à 5 ans
Mobilier	55 921	54 958	963	de 5 à 10 ans
TOTAL	356 327	280 446	75 882	

Etat des créances = 168 304

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 524		1 524
Actif circulant & charges d'avance	166 780	166 780	
TOTAL	168 304	166 780	1 524

Provisions pour dépréciation = 400

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	400				400
Comptes financiers					
TOTAL	400				400

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 608

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 608
Disponibilités	
TOTAL	7 608

Charges constatées d'avance = 31 201

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provisions = 508 806**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	561 336		52 530		508 806
TOTAL	561 336		52 530		508 806

Etat des dettes = 886 576

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	596 170	596 170		
Dettes fiscales & sociales	273 547	273 547		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 858	16 858		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	886 576	886 576		

Charges à payer par postes du bilan = 267 071

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	127 456
Dettes fiscales & sociales	123 827
Autres dettes	15 788
TOTAL	267 071

Annexe (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 458 616**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	380	0,08 %
Prestations de services	235 792	51,41 %
Produits des activités annexes	224 452	48,94 %
Rabais, remises & ristournes accord	-2 009	-0,44 %
TOTAL	458 616	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe (suite)**Autres informations complémentaires****Répartition de la subvention globale de fonctionnement :**

La répartition des subventions reçues, subvention globale de fonctionnement versée par le Conseil Général d'un montant de 2 951 067E pour les besoins d'opérations du secteur d'activité associatif et d'opérations du secteur d'activité fiscalisé est faite en fonction des besoins de financement des différentes opérations.

Le besoin de financement a été déterminé comme la différence entre le montant total des charges rattachées à chaque catégorie d'opérations et le montant total des produits provenant de ces opérations.

La part de la subvention affectée au secteur d'activité associatif est calculée comme suit :

Subvention perçue x (besoin de financement du secteur d'activité associatif/besoin de financement total)

Soit pour l'exercice :

$$2\,951\,067 \times (2\,073\,183 / 2\,747\,914) = 2\,226\,454\text{E}$$

En conséquence, la part attribuée au financement d'opérations du secteur fiscalisé est égal à :

$$2\,951\,067 - 2\,226\,454 = 724\,613\text{E}$$

Engagements de retraite

Conditions :

Condition de départ : Départ volontaire
Age estimé de la retraite : 62 ans

Méthode de calcul :

Droits proratisés temporis (progression 2%)
Rotation lente
Taux d'actualisation retenu 0.34% (il était de 0.77% à la précédente clôture)
Le taux d'actualisation retenu est conforme à l'IAS 19.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 367 369 E à la clôture de l'exercice. Les charges sociales correspondantes sont estimées à 141 438 E. Soit un montant global de 508 807 E.

Rappel : Changement de méthode en 2017 :

Depuis le 1er janvier 2017, ces montants sont provisionnés dans les comptes sociaux.

Annexe (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 608

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(46870000)	7 608
TOTAL	7 608

Charges constatées d'avance = 31 201

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	15 716
Charges constatées d'avance prod(48610000)	15 485
TOTAL	31 201

Charges à payer = 267 071

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact.non parv. prod(40810000)	22 572
Fournisseur factures non parvenues(40811000)	104 884
TOTAL	127 456

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés(42820000)	79 442
Charges sociales s/congés payés(43820000)	30 212
Org. soc. charges payer(43860000)	6 944
Provision charges fiscales s/c.p.(44820000)	7 229
TOTAL	123 827

Autres dettes	Montant
Charges à payer(46860000)	15 788
TOTAL	15 788

Annexe (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	458 616	497 633	501 614	452 801	487 541
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	186 680	174 754	320 539	13 209	60 753
c) Impôt sur les bénéfices	351	191	128	137	217
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	186 329	174 563	320 411	13 072	60 536
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	203 151	48 207	253 837	-29 548	26 051
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	826 435	843 598	930 053	1 030 813	982 273
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	341 566	340 803	411 518	458 949	437 586

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	154 401,01	145 371,94	9 029,07	9 574,57	- 546
20500000 Logiciel	1 134,01		1 134,01	3 439,04	- 2 305
20550000 Logiciel prod	25 850,00		25 850,00	29 333,46	- 3 483
20560000 Site internet	119 292,00		119 292,00	139 854,16	- 20 562
20570000 Site internet prod	8 125,00		8 125,00	8 125,00	
28050000 Amort.logiciel		309,75	-309,75	-3 346,70	3 037
28055000 Amort. logiciels production		25 850,00	-25 850,00	-29 333,46	3 483
28056000 Amortissement site internet		111 087,19	-111 087,19	-130 371,93	19 285
28057000 Amortissement site internet boutique		8 125,00	-8 125,00	-8 125,00	
Autres immobilisations corporelles	201 926,45	135 073,67	66 852,78	93 680,68	- 26 828
21820000 Materiel de transport	107 633,00		107 633,00	107 633,00	
21830000 Materiel de bureau et informatique	19 412,95		19 412,95	31 492,06	- 12 079
21831000 Autres matériels	15 810,33		15 810,33	15 810,33	
21833000 Mat de bureau et informatique prod	3 149,16		3 149,16	3 149,16	
21840000 Mobilier	55 921,01		55 921,01	55 921,01	
28182000 Amort.materiel de transport		49 434,09	-49 434,09	-27 907,49	- 21 527
28183000 Amort.materiel de bureau		18 350,66	-18 350,66	-28 247,83	9 897
28183100 Amort.autres matériels		9 635,62	-9 635,62	-7 308,84	- 2 327
28183300 Amort.mat.bureau informat.prod		2 695,13	-2 695,13	-2 226,80	- 468
28184000 Amortissements mobilier		54 958,17	-54 958,17	-54 633,92	- 324
Autres immobilisations financières	1 524,49		1 524,49	1 524,49	
27610000 Immob.financieres	1 524,49		1 524,49	1 524,49	
TOTAL (I)	357 851,95	280 445,61	77 406,34	104 779,74	- 27 373
Actif circulant					
Marchandises				228,36	- 228
37000000 Stock de bonnets				228,36	- 228
Avances & acomptes versés sur commandes	49,00		49,00	1 994,03	- 1 945
40910000 Frs avances & acomptes/comm.	49,00		49,00	1 994,03	- 1 945
Clients et comptes rattachés	87 728,65	400,00	87 328,65	86 757,56	571
41100000 Collectif client	87 144,70		87 144,70	86 557,56	587
41600000 Clients douteux	583,95		583,95	600,00	- 16
49100000 Prov./depr. clients		400,00	-400,00	-400,00	
. Fournisseurs débiteurs	6 329,15		6 329,15		6 329
40100000 Collectif fournisseur	3 436,53		3 436,53		3 437
40111000 Fournisseurs production	2 892,62		2 892,62		2 893
. Organismes sociaux	10 743,19		10 743,19	681,19	10 062
43780000 Tickets restaurant	10 743,19		10 743,19	681,19	10 062
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 207,74		16 207,74	45 268,21	- 29 060
44566000 T.v.a. sur biens & services				42,21	- 42
44567000 Credit de t.v.a. a reporter	13 016,00		13 016,00	1 942,00	11 074
44583000 Remboursement de tva demande				40 000,00	- 40 000
44586000 T.c.a./fact. non parvenues	3 191,74		3 191,74	3 284,00	- 92
. Autres	14 570,08		14 570,08	115 025,43	- 100 455
44120000 Subvention à recevoir	6 375,00		6 375,00	6 375,00	
44140000 Europe subvention a recevoir				48 390,12	- 48 390
44700000 Autres imp taxes vers ass	587,00		587,00		587
44710000 Taxe sur les salaires				12 146,00	- 12 146
46710000 Assurance annulation				40 070,56	- 40 071
46870000 Produits à recevoir	7 608,08		7 608,08	8 043,75	- 436
Valeurs mobilières de placement	360 756,70		360 756,70	360 756,70	
50810000 Autres valeurs mobilières	360 756,70		360 756,70	360 756,70	
Disponibilités	3 740 972,50		3 740 972,50	3 020 099,58	720 873

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
51214400 Hpte livret	3 495 679,41		3 495 679,41	2 902 721,92	592 957
51221000 Credit agricole	4 866,56		4 866,56	41 470,09	- 36 604
51240000 C.a. production	232 776,76		232 776,76	30 897,57	201 879
51250000 Credit agricole pic	7 036,37		7 036,37	43 741,89	- 36 706
53000000 Caisse	613,40		613,40	1 268,11	- 655
Charges constatées d'avance	31 200,96		31 200,96	30 178,40	1 023
48600000 Charges constatees d'avance	15 715,98		15 715,98	14 231,58	1 484
48610000 Charges constatees d'avance prod	15 484,98		15 484,98	15 946,82	- 462
TOTAL (II)	4 268 557,97	400,00	4 268 157,97	3 660 989,46	607 169
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 626 409,92	280 845,61	4 345 564,31	3 765 769,20	579 795

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	76 479,37	76 479,37	
10230000 Subvention d'investissement non ren	68 600,81	68 600,81	
10240000 Fonds apportés sla	7 878,56	7 878,56	
Autres réserves	919 954,77	919 954,77	
10688000 Reserves diverses	919 954,77	919 954,77	
Report à nouveau	-92 907,83	-141 115,00	48 207
11900000 Report a nouveau	-92 907,83	-141 115,00	48 207
Résultat de l'exercice	203 151,25	48 207,17	154 944
TOTAL (I)	1 106 677,56	903 526,31	203 151
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		42 107,56	- 42 108
15180000 Autres prov. pour risques		42 107,56	- 42 108
Provisions pour charges	508 806,00	519 228,00	- 10 422
15300000 Provisions pour pensions et obligations	508 806,00	519 228,00	- 10 422
TOTAL (III)	508 806,00	561 335,56	- 52 530
Emprunts et dettes			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 843 504,86	1 515 309,27	328 196
41910000 Clts avances acpts re us/com.	249 317,56	233 632,71	15 685
41911000 Clients boutique créditeurs	1 594 187,30	1 281 676,56	312 511
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 170,25	548 504,49	47 666
40100000 Collectif fournisseur	237 382,53	310 305,30	- 72 923
40111000 Fournisseurs production	231 331,71		231 332
40120000 Fournisseurs prestataires boutique		187 926,75	- 187 927
40810000 Fournisseurs fact.non parv. prod	22 572,22	23 433,28	- 861
40811000 Fournisseur factures non parvenues	104 883,79	26 839,16	78 045
. Personnel	98 452,77	82 354,87	16 098
42100000 Personnel remunerations dûes	19 010,75		19 011
42820000 Provision congés payés	79 442,02	82 354,87	- 2 913
. Organismes sociaux	138 075,59	123 313,18	14 762
43100000 Urssaf	60 148,54	48 966,14	11 182
43720000 Cotis. caisses mutuelles	637,60		638
43730000 Groupe mornay retraite	17 739,50	8 167,64	9 572
43750000 Groupe mornay prevoyance	6 880,71	6 372,53	508
43755000 Retraite fonct° publ.cg65	15 513,72	13 922,54	1 591
43820000 Chges sociales s/congés payés	30 211,80	31 706,63	- 1 495
43860000 Org. soc. charges payer	6 943,72	14 177,70	- 7 234
. Etat, impôts sur les bénéfices	351,00	191,00	160
44400000 Etat impôts sur les bénéfices	351,00	191,00	160
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 024,63	2 178,96	20 846
44566000 T.v.a. sur biens & services	18 833,12		18 833
44566050 T.v.a. sur biens & services 5.5%	0,34		
44571000 Tva collectée 20%		2 178,96	- 2 179
44571100 Tva collectée boutique	4 191,17		4 191
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 643,45	13 857,90	- 214
44140000 Europe subvention à recevoir	0,06		
44210000 Impôts à la source impôts s/revenu	5 170,17	6 256,55	- 1 086
44710000 Taxe sur les salaires	1 244,00		1 244

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
44820000 Provision charges fiscales s/c.p.	7 229,22	7 601,35	- 372
Autres dettes	16 858,20	1 217,66	15 641
46730000 Taxe de séjour	565,31		565
46791000 Libellé à définir	505,00		505
46860000 Charges à payer	15 787,89	1 217,66	14 570
Produits constatés d'avance		13 980,00	- 13 980
48700000 Produits constat s d'avance		13 980,00	- 13 980
TOTAL (IV)	2 730 080,75	2 300 907,33	429 173
TOTAL PASSIF (I à V)	4 345 564,31	3 765 769,20	579 795

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	380,00		380,00	285,00	95
70720000 Vente maillots	380,00		380,00	285,00	95
Production vendue biens	-2 009,04		-2 009,04	-2 084,77	76
70910000 R.r.r./ventes sejours	-2 009,04		-2 009,04	-2 084,77	76
Production vendue services	460 244,61		460 244,61	499 433,25	- 39 189
70610000 Commissions sur locati	232 106,75		232 106,75	234 177,42	- 2 071
70620000 Rembt depenses engagee	10,04		10,04	14 785,15	- 14 775
70622000 Rembt dep.engagees.pro	3 675,39		3 675,39	3 376,56	299
70820000 Frais de dossier	38 855,77		38 855,77	41 110,90	- 2 255
70821000 Commissions/groupes	11 525,40		11 525,40	20 304,15	- 8 779
70821300 Frais de dossier group	283,29		283,29	666,56	- 383
70831100 Part.foires et salons				2 199,09	- 2 199
70840000 Participation accueil	2 534,46		2 534,46	8 422,46	- 5 888
70841000 Participation campagne	141 407,78		141 407,78	141 407,78	0,00
70871000 Assurance annulation p	29 845,73		29 845,73	32 983,18	- 3 137
Chiffre d'affaires Net	458 615,57		458 615,57	497 633,48	- 39 018

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	3 060 046,63	3 015 846,00	44 201	1,47
74010000 Subvention état	13 980,00	10 425,00	3 555	34,10
74020000 Subvention europe	95 000,00		95 000	N/S
74030000 Subvention departement fonctionnement	2 808 452,00	2 945 739,00	- 137 287	-4,66
74030100 Subvention département mise à dispo pers	61 570,79	59 682,00	1 889	3,16
74030200 Subvention département mise à dispo loca	81 043,84		81 044	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert	10 422,00	6 187,84	4 234	68,43
78150000 Reprise sur provision pour risques et ch	10 422,00		10 422	N/S
78174000 Reprise/prov dep. créances		150,00	- 150	-100
79100000 Transferts charges d'exploit.		6 037,84	- 6 038	-100
Autres produits	7 479,73	3 590,92	3 889	108,30
75610000 Indemnité annulation	7 195,96	3 323,27	3 873	116,53
75800000 Pds divers de gest. courante	283,77	267,65	16	6,02
Total des produits d'exploitation (I)	3 536 563,93	3 523 258,24	13 306	0,38
Variation de stock (marchandises)		247,78	- 248	-100
60370000 Var/stock		247,78	- 248	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnement	6 015,29	12 718,38	- 6 703	-52,70
60211000 Carburant	4 663,81	9 289,07	- 4 625	-49,79
60212000 Frais peages	865,90	2 405,60	- 1 540	-64,00
60225000 Fournitures de bureau	485,58	1 023,71	- 538	-52,57
Autres achats et charges externes	2 036 994,39	2 021 710,37	15 284	0,76
60500000 Achats de materiel equip. tx	4 498,59	2 228,67	2 270	101,85
60600000 Edf gdf	7 897,51	8 486,26	- 589	-6,94
60611000 Eau	603,30	495,30	108	21,80
60620000 Fournitures administratives	760,18	2 917,93	- 2 158	-73,95
60622000 Fournitures administratives prod	-16,93	16,93	- 34	200,00
60630000 Fournitures entretien petit equip	9,95		10	N/S
61111000 Sous traitance diverses	5 525,00	6 400,00	- 875	-13,67
61130000 Sous traitance traduction	4 048,16	6 161,71	- 2 114	-34,30
61320000 Locaux mis à disposition	81 043,84		81 044	N/S
61330000 Location materiel	1 047,60	1 252,33	- 205	-16,35
61331000 Location vehicules		2 661,13	- 2 661	-100
61333000 Location materiel production	72,00		72	N/S
61400000 Charges loc. & de co-propr.	336,00	368,01	- 32	-8,70
61500000 Entretien et reparation	651,41		651	N/S
61510000 Entretien voitures	1 423,30	11 920,24	- 10 497	-88,06

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
61530000 Maintenance	19 903,56	22 781,49	- 2 878	-12,63
61533000 Maintenance production	41 773,36	41 057,04	716	1,74
61620000 Assurance vehicules	2 227,72	4 245,74	- 2 018	-47,53
61660000 Multirisques r.c.	11 705,49	12 746,97	- 1 041	-8,17
61670000 Assurance vacances production	29 879,97	29 731,52	148	0,50
61680000 Assurance risques speciaux	619,66	618,57	1	0,18
61700000 Etudes & recherches	48 547,28	23 525,30	25 022	106,36
61710000 Conseil marketing	20 400,00	18 000,00	2 400	13,33
61810000 Documentation generale	1 392,99	843,31	550	65,18
61811000 Documentation generale production	512,99	804,25	- 291	-36,22
61813000 Abonnement	2 159,62	2 671,19	- 512	-19,15
61820000 Colloques et seminaires	725,70	1 559,81	- 834	-53,48
62140000 Personnel mis a disposition	61 570,79	59 682,00	1 889	3,16
62200000 Honoraires d'intermediaires	316 877,91	297 477,00	19 401	6,52
62250000 Frais divers formation	688,00	2 242,59	- 1 555	-69,32
62260000 Honoraires	27 323,29	28 984,07	- 1 661	-5,73
62300000 Relations publiques	1 680,45	2 835,09	- 1 155	-40,73
62310000 Annonces & insertions	754,84	6 545,25	- 5 790	-88,47
62311000 Annonces insertions production	163 148,68	154 024,79	9 124	5,92
62313000 Ateliers	40 800,00	60 144,93	- 19 345	-32,16
62314000 Actions en partenariat	13 462,00	25 015,89	- 11 554	-46,19
62315000 Rencontres		684,00	- 684	-100
62316000 Media internet	228 902,48	216 065,57	12 837	5,94
62320000 Frais salons france	609,97	1 041,13	- 431	-41,41
62331000 Workshop	3 329,76	26 558,27	- 23 229	-87,46
62355000 Accueil tour operator	150,00		150	N/S
62357000 Eductours	609,37	4 958,18	- 4 349	-87,71
62358000 Relations presse france	23 033,46	31 053,49	- 8 020	-25,83
62358100 Relations presse espagne	5 117,15	9 114,38	- 3 997	-43,86
62358200 Relations presse gde bretagne	4 921,90	8 815,75	- 3 894	-44,17
62358300 Relations presse autres pays	6 022,96	19 485,88	- 13 463	-69,09
62360000 Dotations	737,55	11 700,90	- 10 963	-93,70
62360700 Cadeaux clientele presse	65,56	191,25	- 126	-65,72
62365000 Mailing/emailing hpte	34 149,41	36 596,78	- 2 447	-6,69
62366600 Dotations prod	126,00		126	N/S
62367000 Asilages	322 227,99	303 272,70	18 955	6,25
62370000 Phototheque / videotheque	35 995,32	44 785,00	- 8 790	-19,63
62380000 Catalogues et imprimes	8 825,55	35 982,53	- 27 157	-75,47
62388000 Catalogues et imprimes production	296 382,24	301 782,75	- 5 401	-1,79
62388200 News letters	421,22	324,71	97	29,72
62430000 Transport documentation	230,40		230	N/S
62500000 Deplacements missions receptions	2 689,55	3 952,78	- 1 263	-31,96
62510000 Voyage train avion	368,88	3 335,44	- 2 967	-88,94
62520000 Frais kilometriques	1 385,10	317,13	1 068	336,76
62522000 Frais kilometrique production		42,84	- 43	-100
62550000 Deplacement production		46,84	- 47	-100
62600000 Frais postaux	8 770,96	10 674,34	- 1 903	-17,83
62610000 Telephone	6 208,20	6 519,93	- 312	-4,78
62611000 Telephone production	1 671,97	1 713,84	- 42	-2,44
62612000 Ligne hebergement	2 336,50	2 765,52	- 429	-15,51
62700000 Services bancaires	376,48	810,81	- 434	-53,57
62710000 Frais sur titre	55,35		55	N/S
62720000 Commission ancv	1 246,85	1 653,01	- 406	-24,57
62760000 Frais sur cb.serv.production	15 880,73	15 982,13	- 101	-0,63
62766000 Retrocession de commissions	75 318,17	48 990,18	26 328	53,74
62770000 Services bancaires prod	298,35		298	N/S
62810000 Cotisations	25 987,80	28 207,00	- 2 219	-7,87
62811000 Cotisations production	8 487,00	5 840,00	2 647	45,33
Impôts, taxes et versements assimilés	92 275,20	89 572,30	2 703	3,02
63110000 Taxe sur les salaires	60 964,00	62 654,00	- 1 690	-2,70
63111000 Provision charges fiscales. c.p.	-372,13	-867,16	495	57,09
63120000 Taxe d'apprentissage	1 415,91		1 416	N/S

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
63330000 Formation professionnelle continue	14 371,98	6 345,70	8 026	126,48
63340000 Effort construction		3 820,00	- 3 820	-100
63500000 Autres impôts et taxes (adm.impot)		718,76	- 719	-100
63511000 Contribut° économique territoriale	258,00	592,00	- 334	-56,42
63710000 Agefiph	3 195,00	4 012,00	- 817	-20,36
63750000 Taxe ecofolio	12 442,44	12 297,00	145	1,18
Salaires et traitements	826 434,82	843 598,01	- 17 163	-2,03
64110000 Salaires bruts	598 571,54	606 643,52	- 8 072	-1,33
64111000 Salaires bruts production	240 795,45	242 152,85	- 1 357	-0,56
64115000 Indemnités journalières cpam	-4 112,80	-242,05	- 3 871	N/S
64120000 Provision congés payés	-2 912,85	926,88	- 3 840	414,26
64173000 Avantages en nature	-5 906,52	-5 883,19	- 23	0,40
Charges sociales	341 566,26	340 802,74	764	0,22
64510000 Urssaf	228 076,08	235 008,65	- 6 933	-2,95
64511000 Provision charges sociales s/c.p.	-1 494,83	-4 308,97	2 814	65,31
64530000 Groupe mornay retraite	64 969,17	57 872,59	7 097	12,26
64550000 Groupe mornay prévoyance	17 199,33	6 395,94	10 803	168,91
64555000 Retraite fonction publique	10 767,48	10 197,26	570	5,59
64560000 Mutex		11 051,74	- 11 052	-100
64570000 Mutuelle	4 495,08	3 969,06	526	13,25
64710000 Tickets restaurant	14 855,24	17 784,00	- 2 929	-16,47
64750000 Médecine du travail	2 698,71	2 832,47	- 134	-4,72
Dotations aux amortissements sur immobilisations	35 707,41	39 431,99	- 3 725	-9,45
68111000 Dot/immob. incorporelles	8 879,51	16 847,49	- 7 968	-47,29
68112000 Dot/immob. corporelles	26 827,90	22 584,50	4 243	18,79
Dotations aux provisions pour risques et charges		85 037,00	- 85 037	-100
68150000 Dotations aux provisions pour risques et		85 037,00	- 85 037	-100
Autres charges	51 701,96	51 752,06	- 50	-0,10
65100000 Redev.brevets, licences etc...	50 689,10	50 898,69	- 210	-0,41
65800000 Charges div. gestion courante	1 012,86	853,37	159	18,69
Total des charges d'exploitation (II)	3 390 695,33	3 484 870,63	- 94 175	-2,70
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	145 868,60	38 387,61	107 481	279,99
Autres intérêts et produits assimilés	1 464,29	797,43	667	83,63
76400000 Revenus des VMP	0,30			N/S
76800000 Autres produits financiers		0,30		-100
76810000 Autres produits financiers	1 463,99	797,13	667	83,66
Total des produits financiers (V)	1 464,29	797,43	667	83,63
Intérêts et charges assimilées	6,63	5,17	1	28,24
66160000 Intérêts bancaires	6,63	5,17	1	28,24
Total des charges financières (VI)	6,63	5,17	1	28,24
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 457,66	792,26	665	83,99
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	147 326,26	39 179,87	108 146	276,03
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 473,69	248,25	14 225	N/S
77100000 Produits exceptionnels	8,80	9		N/S
77180000 Autres pds except.	143,70	144		N/S
77200000 Produits exercice antérieur	13 723,48	13 723		N/S
77220000 Produits s/ ex antérieur production	597,71	248,25	349	140,77
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 067,50	- 11 068	-100
77520000 Immob. corporelles		10 500,00	- 10 500	-100
77880000 Produits except divers		567,50	- 568	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges	42 107,56		42 108	N/S
78750000 Repr/prov. risque & chges exc.	42 107,56		42 108	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	56 581,25	11 315,75	45 266	400,02
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	405,26	30,00	375	N/S
67180000 Autres chges exceptionnelles		30,00	- 30	-100
67200000 Charges sur ex ant	405,26		405	N/S

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital 67880000 Charges exception. diverses		30,45 30,45	- 30 - 30	-100 -100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et prov 68750000 Provision redressement urssaf		2 037,00 2 037,00	- 2 037 - 2 037	-100 -100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	405,26	2 097,45	- 1 692	-80,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	56 175,99	9 218,30	46 958	509,40
Impôts sur les bénéfices (X) 69510000 Impôts sur les sociétés	351,00 351,00	191,00 191,00	160 160	83,77 83,77
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 594 609,47	3 535 371,42	59 238	1,68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 391 458,22	3 487 164,25	- 95 706	-2,74
RESULTAT NET	203 151,25	48 207,17	154 944	321,41

Liasse fiscale au réel normal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION HPTE TOURISME		1 1 2		
Adresse de l'entreprise : 11 rue Gaston Manent 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2		
Numéro SIRET * 7 7 7 1 6 8 0 6 3 0 0 0 5 8		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 1 2 2 1 0 2 1 0		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	154 401	AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	201 926	AU	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH	1 524	BI		
TOTAL (II) BJ		357 852	BK	
			280 446	
			77 406	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	49	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	87 729	BY	
	Autres créances (3) BZ	47 850	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	360 757	CE	
	Disponibilités CF	3 740 973	CG	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	31 201	CI	
	TOTAL (III) CJ	4 268 558	CK	
				400
				4 268 158
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	4 626 410	IA	
			280 846	
			4 345 564	
Renvois : (1) Dont doit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION HPTE TOURISME		Néant	☐ *	
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)			DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	76 479	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	919 955	
	Report à nouveau			DH	(92 908)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	203 151	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 106 678	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	508 806	
	TOTAL (III)			DR	508 806	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 843 505	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	596 170	
	Dettes fiscales et sociales			DY	273 547	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	16 858	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 730 081		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 345 564		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 730 081
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DU BILAN PASSIF
TABLEAU 2051

Détail de la ligne DB :**76 479 €**

Subvention d'investissement non renouvelable pour 68 601 €

Fonds apportés SLA pour 7 878 €

Ces << fonds associatifs sans droit de reprise >> dont l'imputation comptable aux comptes (102....) est dictée par la nomenclature du plan comptable des associations et l'établissement d'une liasse fiscale globale d'un bilan associatif dont un secteur d'activité est fiscalisé, expliquent le positionnement de ces fonds sur cette ligne.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ASSOCIATION HPTE TOURISME				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	380	FB		FC	380	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	(2 009)	FE		FF	(2 009)	
		FG	460 245	FH		FI	460 245	
		FJ	458 616	FK		FL	458 616	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 060 047	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	10 422	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 480	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 536 564	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	6 015
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 036 994
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	92 275
	Salaires et traitements *						FY	826 435
	Charges sociales (10)						FZ	341 566
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Sur immobilisations} \\ \text{Sur actif circulant : dotations aux provisions *} \\ \text{Pour risques et charges : dotations aux provisions} \end{array} \right.$	- dotations aux amortissements *				GA	35 707
			- dotations aux provisions				GB	
							GC	
	Autres charges (12)						GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	51 702
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 390 695
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	145 869	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 464
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 464
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	7
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 458	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	147 326	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION HPTE TOURISME		Néant	☐ *	
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	14 474		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	42 108		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	56 581		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	405		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	405		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	56 176		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	351		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 594 609		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 391 458		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	203 151		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
			— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	50 689	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Reprise provision RC					42 108	
Regul Tiers		405			1 607	
Régularisation provision antérieures					13 724	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			
Régularisation provision antérieures					13 724	
REgul Tiers		405				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DU COMPTE DE RESULTAT
TABLEAU 2053

Détail de la ligne HK :**351 €**

Impôt sur les sociétés
(s/ intérêts du secteur non lucratif)

351 €

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION HPTE TOURISME Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	180 752	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre					
		Dont Composants	L9				
		Sur sol d'autrui					
	Autres immobilisations corporelles	Dont Composants	M1				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions					
		Dont Composants	M2				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	Dont Composants	M3					
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						
	Matériel de transport *						
	Matériel de bureau et mobilier informatique						
	Emballages récupérables et divers *						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL III	LN	214 006	LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 524	IU		IV
	TOTAL IV	LQ	1 524	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	396 282	ØH		ØJ
							8 334

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	34 685	LW	154 401	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre							
		Sur sol d'autrui							
		Inst. gales, agencts et am. des constructions							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers							
		Matériel de transport							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier							
	Emballages récupérables et divers *								
	Immobilisations corporelles en cours								
	Avances et acomptes								
	TOTAL III	IV							
	Participations évaluées par mise en équivalence								
	Autres participations								
	Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières									
TOTAL IV	IV								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			IV		ØK	46 764	ØL	357 852	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION HPTE TOURISME

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION HPTE TOURISME</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	171 177	PF	8 880	PG	34 685	PH	145 372	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	27 907	QI	21 527	QJ		QK	49 434	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	92 417	QM	5 301	QN	12 079	QO	85 640	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	120 325	QV	26 828	QW	12 079	QX	135 074	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	291 502	ØP	35 707	ØQ	46 764	ØR	280 446	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM	NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)				NY	Total général venant (NW - NY)			
Total général venant (NW - NY)		NZ									
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION HPTE TOURISME		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH		
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP N° 2056 2021

Extension 6

SAGE Experts-comptables janvier 2021

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION HPTE TOURISME

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 524	UV		UW	1 524				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	584		584						
	Autres créances clients	UX	87 145		87 145						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	10 743		10 743						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 208		16 208					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	6 962		6 962					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13 937		13 937						
	Charges constatées d'avance	VS	31 201		31 201						
	TOTAUX		VT	168 304	VU	166 780	VV	1 524			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	596 170		596 170						
Personnel et comptes rattachés		8C	98 453		98 453						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	138 076		138 076						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	351		351						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	23 025		23 025						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 643		13 643						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	16 858		16 858						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	886 576	VZ	886 576						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Experts-comptables janvier 2021

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION HPTE TOURISME		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice clos le 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	203 151
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI	
	Amendes et pénalités					WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	351
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			I8	
			- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	203 502
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV	
			- imposées au taux de 0 %			WH	
			- imposées au taux de 19 %			WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté (4 septies))	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 238C)	K3	Zone de restauration de la défense (44 quinquies)	PA	
			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'activité NC (art. 44 quinquies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 quinquies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YC	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégage par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
						TOTAL II	163 115
III. RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI	40 387	
				déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	40 387	
					XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

H.P.T.E.

31/12/2020

ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT
TABLEAU 2058

Compte de résultat		COMPTE DE RESULTAT 31/12/19	COMPTE DE RESULTAT 31/12/20	SERVICE PRODUCTION FISCALISE	SERVICE HPTE EXONERE
		285	380	380	-
Production vendue	Biens				
	Services	497 348	458 236	314 283	143 953
Subvention d'exploitation		3 015 846	3 060 047	724 613	2 335 434
Reprise s/amort&provision,transfert chrg		6 188	52 530	9 844	42 686
Autres produits		3 591	7 480	7 443	37
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		3 523 258	3 578 673	1 056 563	2 522 110
Achats de marchandises		-	-	-	-
Variation de stock		248	-	-	-
Achats stockés approvisionnement		14 947	10 514	-	10 514
Autres achats et charges externes		2 019 482	2 032 496	646 523	1 385 973
Impôts,taxes et versements assimilés		89 572	92 275	33 007	59 268
Salaires et traitements		843 598	826 435	230 281	596 154
Charges sociales		340 803	341 566	95 885	245 681
Dotations s/immobilisations		39 432	35 707	468	35 239
Dotations s/actif circulant				-	-
Dotations s/prov		85 037	-	-	-
Autres charges		51 752	51 702	556	51 146
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		3 484 871	3 390 695	1 006 720	2 383 975
RESULTAT D'EXPLOITATION		38 387	187 978	49 843	138 135
Produits financiers		797	1 464	-	1 464
Charges financières		5	7	4	3
RESULTAT FINANCIER		792	1 457	-	1 461
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		39 179	189 435	49 838	139 597
Produits exceptionnels		11 316	14 474	750	13 724
Charges exceptionnelles		2 097	405	355	50
RESULTAT EXCEPTIONNEL		9 219	14 069	395	13 674
Impôts sur les bénéfices		191	351	351	-
TOTAL DES PRODUITS		3 535 371	3 594 611	1 057 314	2 537 297
TOTAL DES CHARGES		3 487 164	3 391 458	1 007 431	2 384 027
Réintégration Fiscale					
Dédution Fiscale					
RESULTAT NET		48 207	203 153	49 882	153 271

DGFIP 2058 A 2021
Extension

ASSOCIATION HPTE TOURISME

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION HPTE TOURISME</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	44 147
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	40 387
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	3 760
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	3 760
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	116 883
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
Reprise Engagements retraite		8X		8Y	9 844
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	9 844
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI		▼ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION HPTE TOURISME										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(141 115)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	48 207		— Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	OF	(92 908)		Report à nouveau	ZG	(92 908)				
								ZH	(92 908)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	— Sous-traitance						YT	14 072			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						YX	82 499			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	61 571			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	344 889			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	1 533 963			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	2 036 994			
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	258		
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ	92 017				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	92 275				
TVA	— Montant de la TVA collectée						YY	58 320			
	— Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	90 347			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	839 367			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre agréé * XP						— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH						N° SIRET de la société mère du groupe JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION HPTE TOURISME

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1	Logiciel	3 439	3 439		
	2	Logiciel prod	3 483	3 483		
	3	Site internet	27 762	27 762		
	4	Matériel de bureau	12 079	12 079		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	(11)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	20	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)					
	21	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)					
	22	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)	(A)	(B) (ventilation par taxes)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION HPTE TOURISME

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H ⑦
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ④	À 15 % ou À 16,5 % ① ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION HPTE TOURISME</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: ASSOCIATION HPTE TOURISME		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01012020 et clos le: 31122020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	22,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	458 616
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	458 616
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	7 480
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	3 060 047
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	3 067 527
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	19 768
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 941 078
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	82 163
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	51 702
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 094 711
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 431 432
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 431 432
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	458 616
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	22,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2021



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 77716806300058

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION HPTE TOURISME

ADRESSE (voie) 11 rue Gaston Manent

CODE POSTAL 65000

VILLE TARBES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

7 7 7 1 6 8 0 6 3 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION HPTE TOURISME

ADRESSE (voie)

11 rue Gaston Manent

CODE POSTAL

65000

VILLE

TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		
			Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		
			Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		
			Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		
			Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		
			Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		
			Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		
			Pays		

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2021	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le		et clos le	
01012020		31122020	
Régime simplifié d'imposition		Régime réel normal	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ASSOCIATION HPTE TOURISME 11 rue Gaston Manent 65000 TARBES			
SIRET		Mél : s.ferrier@cceca.fr	
7 7 7 1 6 8 0 6 3 0 0 0 5 8			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
ACTIVITÉS DU TOURISME			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 28%	
Bénéfice imposable à 31 %		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
Nom / Adresse		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé	
OUI x NON		SAGE	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
C.S.A. EXPERTISE 23 bd du Lapacca 65100 LOURDES			
Tél: 05.62.42.71.00		Tél:	
CGA/OMGA		Identité du déclarant:	
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Date: 31082021 Lieu: TARBES	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Directrice PELIEU Isabelle	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

SAGE Experts-comptables janvier 2021



Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2021)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION HPTE TOURISME

du

Adresse 11 rue Gaston Manent 65000 TARBES

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ						ADRESSE COMPLÈTE			
1	PELIEU ISABELLE DIRECTRICE GENERALE					3 RUE JEAN LARCHER 65000			
2	JUGIE PHILIPPE DIRECTEUR					7 RUE CLARAC 65000			
3	TREY Marie-Neige RESPONSABLE DE SERVICE					QUARTIER LAPEYRADE 65360			
4	FONTAN ANA RESPONSABLE COMMERCIALE					LOT LE VILLAGE VILLA N°7, 36 CHE D'ODOS 65000			
5	RIXENS CORINNE CHARGÉE DE MISSION					LE VILLAGE 65300			
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
							aux véhicules et autres biens (v. notice ❺)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❻)	
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	87 995		3 674		91 669				91 669
2	69 951		2 233		72 184				72 184
3	46 730				46 730				46 730
4	39 543				39 543				39 543
5	40 870				40 870				40 870
6									
7									
8									
9									
10									
**	285 089		5 907		290 996				290 996

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2020 . . . (total col.9 + total col.10) 10	290 996	- de l'exercice . 2020 . . 10	40 387
- de l'exercice précédent 10	284 908	- de l'exercice précédent 10	48 207
Nom et qualité du signataire PELIEU Isabelle Directrice		À TARBES, le 31/08/2021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							